**MAPA N° 24-746-33 TRAVAUX, DEPANNAGES ET MAINTENANCES ELECTRIQUES DESTINES AUX IMMEUBLES DE LA CAISSE PRIMAIRE CENTRALE D’ASSURANCE MALADIE DES BOUCHES DU RHONE**

**CADRE DE REPONSE ANNEXE 9 A L’ACTE D’ENGAGEMENT**

***Cas pratique n°1***

*Le candidat apportera tous les éléments nécessaires pour répondre de façons précise, détaillée et explicite sur des moyens dédiés à l'exécution des prestations (Moyens humains, moyens techniques, moyens organisationnels) dans le cadre d’intervention de dépannage électrique HT*

Cadre de réponse impératif

Qualité du processus de gestion des urgences (HT/BT) et l’Astreinte H24 (HT/BT) apprécié au regard du présent cadre de réponse

* Pour le cas pratique, le candidat exposera de façons précises, pertinentes et explicite les différentes étapes de 1 à n et de façons chronologique pour ce dépannage sensible depuis l’appel téléphonique jusqu'au rétablissement.
* Chaque étape étant importante, chaque étape sera notée suivant l’importance de la prestation, la note finale dépendra des éléments apportés par le candidat

Pour rappel : Le soumissionnaire devra posséder les qualifications « QUALIFELEC » et toutes les habilitations HT/BT

Pas de sous traitance pour les prestations HT

MTGI cl3 mention ATC AUT ET Installations Électriques Moyen Gros Tertiaire Industrie

IRVE1 Infrastructures de Recharge des Véhicules Électriques

IRVE3 Infrastructures de Recharge des Véhicules Électriques

IRVE2 cl1 Infrastructures de Recharge des Véhicules Électriques

SPV1 mention PRGE Solaire Photovoltaïque

SPV2 Solaire Photovoltaïque

SPv3 Solaire Photovoltaïque

**CAS PRATIQUE N°1 pour un dépannage urgent HT en astreinte H24**

Cadre de réponse impératif par étape chronologique

**1/ CONTEXTE GENERAL**

Le site est équipé d’un PDL et de 3 postes PTR, formant une boucle HT interne enterrée ou en VS des bâtiments.

**2/ CONSTAT**

En semaine à 17h30 coupure électrique totale du site et démarrage automatique du Groupe Electrogène.

Après vérification auprès d'ENEDIS il ne s'agit pas d'une panne géographique, mais plutôt un problème de câble

**3/ DECLENCHEMENT INTERVENTION**

La CPCAM informe l’entreprise du problème rencontré pour déclencher l'intervention.

**4/ METHODOLOGIE**

Le candidat exposera de façons précises, pertinentes et explicite les différentes étapes de 1 à n (chronologique) pour ce dépannage sensible depuis l’appel téléphonique jusqu'au rétablissement

Chaque étape étant importante, chaque étape sera notée suivant l’importance de la prestation, la note finale dépendra des éléments apportés par le candidat.